



Assemblée générale

Distr. générale
3 février 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 160 b) de l'ordre du jour
**Financement des forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient :**
Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Utilisation des crédits	4
C. Activités d'appui de la mission	5
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	6
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	28
A. Ressources financières	28
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	29
C. Évolution des dépenses mensuelles	29
D. Autres produits et ajustements	30
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	30
F. Contributions non budgétisées	31
IV. Analyse des écarts	31
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	33



Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et l'objectif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (opérations ; appui).

Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelle qu'en soit la nature. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit des problèmes de sécurité dans la région. Conformément à son mandat, elle s'est employée à atténuer les motifs de tension entre les parties, afin d'aider ces dernières à respecter la cessation des hostilités et à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement durable du conflit.

Les dépenses engagées par la Force pendant l'exercice considéré se sont élevées à 474,4 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,9 % (contre des dépenses d'un montant de 482,5 millions de dollars et un taux d'exécution du budget de 99,9 % pour l'exercice précédent).

Le solde inutilisé de 0,03 million de dollars correspond à l'incidence nette des facteurs suivants : a) la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des militaires et du personnel de police, laquelle s'explique essentiellement par le fait que le nombre moyen de membres de contingents déployés a été inférieur aux prévisions, que les dépenses nettes liées au remboursement du matériel appartenant aux contingents ont été moins élevées que prévu conformément aux mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents, et que les dépenses relatives aux rations alimentaires ont diminué en vertu des nouvelles clauses contractuelles applicables à l'exercice ; b) le dépassement des crédits au titre du personnel civil, les taux d'occupation des postes et les coûts salariaux relatifs au personnel recruté sur le plan national ayant été plus élevés que prévu ; et c) la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, en raison de la réorganisation des activités à laquelle il a fallu procéder pour financer les dépenses de personnel civil.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	343 239,6	342 270,0	969,6	0,3
Personnel civil	92 256,8	95 584,2	(3 327,4)	(3,6)
Dépenses opérationnelles	38 910,3	36 521,7	2 388,6	6,1
Montant brut	474 406,7	474 375,9	30,8	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	12 859,2	13 768,6	(909,4)	(7,1)
Montant net	461 547,5	460 607,3	940,2	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	474 406,7	474 375,9	30,8	0,0

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents	15 000	10 286	31,4
Personnel recruté sur le plan international	253	238	5,9
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	49	42	14,3
Agents des services généraux	585	544	7,0
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	2	1	50,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 6 mars 2018 (A/72/776), s'élevait à 482 839 600 dollars (montant net : 469 776 500 dollars). Il couvrait le déploiement d'un effectif maximal de 15 000 militaires, de 256 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 2 occupant des emplois de temporaire) et de 633 agents (dont 48 administrateurs) recrutés sur le plan national.
2. Dans son rapport du 19 avril 2018, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 480 906 700 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (voir A/72/789/Add.5, par. 37).
3. Par sa résolution 72/299, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 474 406 700 dollars (montant net : 461 547 500 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice 2018/19. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FINUL dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2373 (2017) et 2433 (2018).
5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (opérations ; appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelle qu'en soit la nature. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit des problèmes de sécurité dans la région et de l'absence de progrès sur la voie d'un cessez-le-feu permanent.
9. Les dispositifs de liaison et de coordination de la Force ont continué de jouer un rôle central pour maintenir le calme et la stabilité et pour prévenir et désamorcer les tensions entre les parties. Dans le droit fil de son mandat, la FINUL a intensifié

ses opérations et ses activités d'observation au moyen de patrouilles indépendantes ou communes et de postes de contrôle gérés avec l'Armée libanaise, de manière à renforcer sa visibilité sur le terrain et à améliorer les informations transmises au Conseil de sécurité.

10. Face au regain des tensions, la FINUL a continué de conduire et de faciliter l'action d'un mécanisme tripartite dans le cadre duquel les parties débattent de questions liées à l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, en vue de régler les questions non résolues le long de la Ligne bleue.

11. Le Groupe d'intervention navale de la Force a continué de mener des opérations d'interdiction maritime dans la zone d'opérations maritimes et procédé régulièrement à des exercices de formation conjoints avec l'Armée et la marine libanaises.

12. Au cours de l'exercice, la FINUL s'est employée en priorité à obtenir le soutien des donateurs en vue du déploiement d'un régiment type et du renforcement des capacités de l'Armée libanaise afin de transférer progressivement à cette dernière l'ensemble des fonctions liées à la sécurisation de la zone d'opérations et des eaux territoriales libanaises.

13. La FINUL a poursuivi sa collaboration avec le centre de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise, qui a intensifié ses opérations après sa mise en place en mai 2018. Dans ce contexte, la Force a continué de mener un certain nombre d'activités de formation conjointes avec l'Armée libanaise ainsi que des activités opérationnelles quotidiennes, notamment des patrouilles conjointes, la gestion des postes d'observation et des postes de contrôle communs et l'organisation de patrouilles pédestres dans les villages et d'opérations d'interception de tirs de roquette. Ces activités ont contribué à empêcher la reprise des hostilités et aidé l'Armée libanaise à maintenir, au sud du Litani, une zone exempte de personnel armé, d'équipement militaire et d'armements autres que ceux du Gouvernement libanais et de la FINUL.

14. La FINUL a continué d'appuyer les activités visant à renforcer l'autorité du Gouvernement libanais dans la zone située au sud du Litani. Pour ce faire, elle a régulièrement collaboré avec les autorités locales, les ministères et les municipalités ainsi qu'avec des représentants des administrations régionales et du pouvoir central. Elle s'est essentiellement employée à fournir des conseils, à dispenser des formations et à mener des activités plus larges aux fins du renforcement des capacités.

15. La situation au Moyen-Orient sur le plan de la sécurité est restée instable au cours de l'exercice considéré. L'absence persistante de progrès vers une solution politique à long terme, conjuguée à l'exacerbation de l'instabilité au Liban en raison du conflit qui se poursuit en République arabe syrienne, compromet la viabilité des réalisations de la Force.

C. Activités d'appui de la mission

16. On trouvera dans le tableau ci-après les taux moyens de vacance de chacune des catégories de personnel pour l'exercice 2018/19, par rapport aux taux effectifs de l'exercice 2017/18 et aux taux prévus dans le budget de 2018/19.

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif réel 2017/18</i>	<i>Effectif prévu 2018/19</i>	<i>Effectif réel 2018/19</i>
Personnel militaire	30,6	30,7	31,4
Personnel recruté sur le plan international	5,1	6,0	5,9
Administrateurs recrutés sur le plan national	27,5	25,5	14,3
Agents des services généraux	6,3	7,0	7,0

17. Pendant l'exercice considéré, la FINUL a enregistré des taux moyens de vacance du personnel militaire plus élevés que prévu, le déploiement de l'effectif militaire ayant été moins important que prévu compte tenu des besoins opérationnels dans la zone de la mission. En ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international et les agents des services généraux, les taux effectifs moyens de vacance de postes (5,9 % pour le premier et 7,0 % pour le second) sont semblables aux taux prévus dans le budget (6,0 % et 7,0 % dans le même ordre). En ce qui concerne les administrateurs recrutés sur le plan national, le taux effectif moyen de vacance (14,3 %) est inférieur au taux prévu dans le budget (25,5 %) du fait de l'aboutissement des procédures de recrutement visant à pourvoir les postes vacants, qui s'est traduit, pendant l'exercice considéré, par des effectifs moyens de personnel recruté sur le plan national plus élevés que prévu.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

18. Au cours de l'exercice considéré, pour assurer la complémentarité de l'action menée, la FINUL a continué de collaborer régulièrement avec d'autres opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales dans la région, à savoir la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

19. La Section régionale déontologie et discipline de la Force a continué de s'acquitter de son mandat régional, qui englobe la FINUL, la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, la Base de soutien logistique des Nations Unies, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre. L'appui qu'elle a fourni, avec le concours des coordonnateurs pour les questions de déontologie et de discipline de chaque mission, s'est notamment inscrit dans le cadre d'activités de prévention, de séances d'information à l'entrée en service et de stages de formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline, lesquels ont été tout particulièrement axés sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Pendant l'exercice considéré, la formation ciblée concernant la stratégie mise en place pour réprimer les faits répréhensibles a de nouveau été dispensée, en étroite collaboration avec des partenaires de premier plan tels que le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies. En outre, la Section a aidé chaque mission à réaliser des évaluations des risques. En consultation avec chacune d'entre elles, elle a recommandé des stratégies pour prévenir les risques mis en évidence, en accordant une attention particulière à la

prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Ces évaluations ont donné lieu à des échanges réguliers avec des partenaires tels que l'équipe de pays des Nations Unies concernée, des organisations non gouvernementales et les autorités locales. À ce titre, la Section a veillé à ce que chaque mission dresse une liste des services d'assistance aux victimes, et soutenu la mise en place de réseaux locaux pour les équipes de pays des Nations Unies ainsi que la participation à ce type de structures. Toutes les missions ont mis sur pied, avec le concours de la Section, une équipe spéciale chargée des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles et des équipes d'intervention immédiate. Toutes les allégations de faits répréhensibles ont été examinées dans les plus brefs délais et des recommandations ont été transmises au chef de mission ou de bureau. La Section a également tenu le Siège régulièrement informé de toutes ces questions.

20. La FINUL a coordonné la gestion stratégique de la prestation de services informatiques au niveau régional et continué d'œuvrer à la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités de services, à engendrer des économies d'échelle et à éliminer le chevauchement d'activités entre la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban. Elle a veillé à coordonner les services informatiques en élaborant des plans de coordination régionale alignés sur les objectifs des missions susmentionnées, en vue de parvenir à une plus grande synergie dans l'emploi des ressources humaines et matérielles.

21. La FINUL a continué d'apporter un appui à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies dans la région, accueillant les stagiaires de divers bureaux venus participer aux formations qui ont été organisées en cours de mission compte tenu des besoins communs en matière de formation. Les installations de formation de la Force, ses formations dispensées en cours de mission, ses formateurs et ses experts demeurent des ressources importantes et des moyens d'un bon rapport coût-efficacité pour les missions dans la région.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

22. Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué, d'une part, de surveiller le respect de la cessation des hostilités, préservant ainsi le calme et la stabilité dans le sud du Liban en dépit de la situation dans la région et contribuant à consolider l'autorité de l'État dans le sud du pays, et, d'autre part, de renforcer les capacités de l'Armée libanaise. Elle a tiré parti de ses dispositifs de liaison et de coordination, notamment le mécanisme de coordination tripartite, et de ses activités de règlement des conflits et de renforcement de la confiance pour favoriser l'apaisement des tensions entre les deux parties. Faute de progrès tangibles vers un cessez-le-feu permanent, les initiatives visant à trouver une solution politique durable au conflit entre Israël et le Liban se sont poursuivies.

23. La FINUL a mené des activités opérationnelles quotidiennes, notamment des patrouilles quotidiennes, en veillant notamment à prévenir les activités hostiles dans sa zone d'opérations, de manière à aider le Gouvernement libanais à maintenir une zone exempte de personnel armé, de biens et d'armes non autorisés au sud du Litani. Le Groupe d'intervention navale a poursuivi ses opérations d'interdiction maritime afin d'aider les autorités libanaises à empêcher l'entrée non autorisée d'armes ou de matériaux connexes au Liban. Pour préparer tous les intervenants à assurer la protection des civils, la FINUL a organisé des formations à l'intention des membres de l'Armée libanaise, d'organismes de sécurité, d'organisations de défense civile et

d'autres autorités civiles, afin de les aider à renforcer leurs capacités et à établir des voies de coordination avec la Force.

24. La FINUL a continué d'aider l'Armée libanaise à renforcer ses capacités dans la zone d'opérations, sur terre et en mer. Elle a également mené avec une intensité accrue des activités de formation et des opérations conjointes en étroite coordination avec l'Armée libanaise. En application de la résolution 2433 (2018) du Conseil de sécurité, elle s'est employée en priorité à promouvoir le soutien des donateurs en vue de la création d'un régiment type de l'Armée libanaise qui travaillerait en étroite coopération avec la FINUL à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité dans la zone d'opérations. Par ailleurs, elle a veillé à renforcer les capacités de la marine libanaise en sollicitant le soutien des donateurs, dans le but de lui transférer progressivement la responsabilité de la sécurité dans les eaux territoriales.

25. La FINUL s'est attachée à consolider l'autorité de l'État dans le sud du Liban en appuyant la participation des ministères centraux, ainsi qu'en renforçant la capacité des autorités locales de s'acquitter de leurs fonctions dans la zone d'opérations. À cette fin, elle a continué de collaborer activement au niveau central avec les principaux ministères et au niveau local avec les municipalités et les centres de développement social, ainsi qu'avec les dirigeants communautaires et les associations féminines. Elle a contribué au renforcement de leurs capacités grâce à des ateliers et à des activités de formation. Elle a également exécuté, tout au long de l'exercice considéré, des projets à petite échelle dans différents domaines, dont l'éducation, la santé publique, l'émancipation des femmes et l'environnement.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et d'échanges de tirs le long de la Ligne bleue

1 388 violations de l'espace aérien et 865 violations de la Ligne bleue par voie terrestre ; aucun lancement de roquettes en direction d'Israël depuis le Liban ; 4 coups de semonce tirés par les Forces de défense israéliennes ; 38 autres coups d'avertissement à l'aide de munitions (pétards, grenades étourdissantes et fusées éclairantes) ; 4 jets de pierres contre la FINUL ; 10 jets de pierres le long de la Ligne bleue ; tensions occasionnelles en mer le long de la ligne de bouées ; maintien, par les Forces de défense israéliennes, d'une présence dans le nord du village de Ghajar (au nord de la Ligne bleue), ce qui reste une violation constante

Déploiement de l'Armée libanaise dans toute la région située au sud du Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

L'Armée libanaise a été déployée dans toute la région située au sud du Litani, à l'exception de la partie nord de Ghajar et de la zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

Absence de personnel armé, d'armes ou de matériel connexe dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'Armée libanaise et de la FINUL

7 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations ; 589 chasseurs munis d'une arme

Participation des 2 parties à des réunions tripartites et maintien de dispositifs de liaison et de coordination

Objectif atteint. Organisation de 8 réunions tripartites, associées à des activités de liaison et de coordination des deux côtés de la Ligne bleue 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Agrandissement de la zone exempte de mines et restes explosifs de guerre 34 409 mètres carrés ont été neutralisés ; 2 566 mines antipersonnel et 4 munitions non explosées ont été détruites

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
963 600 jours-personnes de patrouille motorisée autonome, avec moyens de réserve, d'intervention rapide, de reconnaissance, d'action et de protection militaire	1 176 989	Jours-personnes de patrouille motorisée autonome Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques effectués conformément aux résolutions 2373 (2017) et 2433 (2018) , dans lesquelles le Conseil de sécurité a demandé davantage de patrouilles pour renforcer la visibilité dans les zones sensibles et le long de la Ligne bleue
755 550 jours-personnes aux postes d'observation armés autonomes	1 007 520	Jours-personnes aux postes d'observation autonomes dans 51 sites d'observation permanents occupés 24 heures sur 24 et 48 postes d'observation temporaires occupés de 3 à 24 heures par jour en moyenne Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques qui se sont avérés nécessaires compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel et de la situation sur le plan de la sécurité
540 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et vols de reconnaissance dans la zone d'opérations	698	Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vols de reconnaissance Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques de vols, conformément à la résolution 2373 (2017) du Conseil de sécurité visant à renforcer la couverture aérienne de terrains inaccessibles par voie terrestre
856 heures de vol aux fins d'enquêtes sur les incidents et des mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des missions de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	670	Heures de vol Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la rationalisation des heures de vol grâce à une planification axée sur la demande, ainsi que par l'allègement des exigences relatives aux vols d'entraînement pour les équipages
1 318 jours-navire de patrouille navale aux fins de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris dans le cadre d'exercices opérationnels conjoints avec l'Armée libanaise	1 302	Jours-navire de patrouille navale
300 heures de vol aux fins des activités de patrouille d'interception et des opérations dans la zone d'opérations maritimes	152	Heures de vol Le nombre d'heures de vol a été moindre que prévu car l'un des 2 hélicoptères de la flotte aérienne de la Force n'a pas été déployé, étant donné que la lettre d'attribution n'a pas encore

233 600 jours-personnes aux fins des activités opérationnelles coordonnées avec l'Armée libanaise	259 740 Jours-personnes aux fins des activités opérationnelles	été établie et que les conditions météorologiques ont été mauvaises
Organisation de 950 opérations d'entraînement, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs en concertation avec les éléments terrestres et maritimes de l'Armée libanaise en vue d'en renforcer les capacités tactiques et opérationnelles et d'améliorer la coordination entre celle-ci et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, l'objet étant d'accroître l'efficacité des opérations combinées	1 671 Exercices de formation communs coordonnés avec l'Armée libanaise, notamment avec la marine libanaise, dont 513 stages de formation et exercices communs à l'intention des forces terrestres et 1 158 à l'intention des forces maritimes	Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques effectués en application de la résolution 2433 (2018) du Conseil de sécurité
Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, complétés par des rapports ponctuels sur des questions particulières intéressant le Conseil	3 Rapports	
Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les 2 parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité qui exigent une attention immédiate	Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, liaison quotidienne assurée par le service de liaison et le secrétariat du mécanisme tripartite, et organisation régulière de réunions à un niveau hiérarchique élevé avec les parties	
Présidence des réunions tripartites, tenues chaque mois ou selon que de besoin, et fourniture des services de secrétariat nécessaires	7 Réunions tripartites	Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison du manque de disponibilité des parties
Fourniture, selon que de besoin, de services de secrétariat aux réunions du sous-comité tripartite, y compris sur les questions relatives à la Ligne bleue, aux fins du balisage clair de cette ligne et prestation d'un appui aux réunions bilatérales avec les parties, le cas échéant	1 Réunion tripartite spéciale du sous-comité chargé de la Ligne bleue	En outre, un appui a été fourni grâce à la tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite
Organisation, selon que de besoin, d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres faits qui risquent d'exacerber les tensions dans la zone d'opérations	6 Enquêtes	
Contacts quotidiens avec les autorités et les responsables locaux en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force et, notamment, de donner suite aux plaintes des habitants de la zone	Oui 49 réunions hebdomadaires en moyenne avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses, les directeurs et directrices des institutions publiques et des représentants et	

d'opérations et de prendre en compte leurs préoccupations, de définir des mesures de confiance, de recenser les éventuels sujets de discorde entre la FINUL et la population locale et de prendre les mesures voulues à cette fin

Réunions hebdomadaires, ou selon que de besoin, avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants du corps diplomatique et les bureaux des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux faire comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs portant sur des questions opérationnelles intéressant la FINUL, la coopération avec l'Armée libanaise et le renforcement des capacités de cette dernière aux fins de l'application de la résolution 1701 (2006)

Suivi et analyse quotidiens de la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale par les médias sociaux, les quotidiens et périodiques locaux et internationaux, les médias électroniques ou encore la presse en ligne ; diffusion quotidienne, le matin et l'après-midi, de synthèses de l'actualité ; revue quotidienne et hebdomadaire de la presse locale, régionale et internationale ; analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL

Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux au Liban et en Israël, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL (manifestations, visites, entretiens et points de presse), diffusion de communiqués de presse et de photographies illustrant ces activités et publication quotidienne des dernières nouvelles en anglais et en arabe sur le site Web de la FINUL et sur les médias sociaux

Production de documents audio et vidéo bilingues sous un angle non sexiste en vue de leur diffusion

représentantes de la société civile pour répondre aux préoccupations de la population locale et débattre de l'action menée par la FINUL eu égard aux collectivités locales

- Oui Organisation de réunions hebdomadaires avec les représentants diplomatiques et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, les autorités libanaises et israéliennes, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres bureaux compétents des Nations Unies, afin de coordonner les actions, d'informer, de discuter et de mieux faire comprendre le mandat de la Force
- 609 Visites au cours desquelles des réunions d'information ont été organisées, notamment avec 93 délégations de haut niveau et 516 autres délégations
- En outre, des séances d'information ont été organisées lors de 6 réunions rassemblant des représentants des pays fournisseurs de contingents et des membres du Conseil de sécurité à Beyrouth et à Jérusalem
- 243 Notes sur l'actualité
- 49 Revues de presse hebdomadaires
- 243 Résumés de l'actualité diffusés le matin
- 243 Faits marquants de l'actualité
- 23 Communiqués de presse
- 35 Déclarations à la presse
- 1 700 Dépêches sous forme d'alerte ou en temps réel
- 330 Exposés sur les activités, analyses et tendances liées aux médias
- 240 Visites et entretiens accordés à des médias
- 148 Activités couvertes au moyen de photos, de vidéos, d'émissions radiophoniques ou de produits multimédias
- 1 Exposition de photos organisée à Beyrouth à l'occasion du quarantième anniversaire de la FINUL et de la Journée internationale de la paix
- 139 Articles publiés sur le site Web de la FINUL
- 58 Communiqués de presse et déclarations
- 1 576 Articles publiés sur les médias sociaux
- 49 Vidéos en anglais et en arabe diffusées sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux

<p>sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur les sites Internet officiels (site Web de la FINUL, médias sociaux et UNifeed) : série radiophonique, ainsi que spots et documentaires télévisés sur des sujets donnés touchant le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix de la Force, et sur la coordination avec l'Armée libanaise</p>	<p>140 Documentaires courts diffusés sur 3 chaînes de télévision nationales (NBN, NEW TV et OTV)</p> <p>1 400 Messages promotionnels de 30 secondes diffusés pour ces documentaires</p> <p>31 Messages publicitaires intitulés « Discover UNIFIL », diffusés 1 470 fois sur 3 chaînes de télévision nationales, ainsi que sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux</p> <p>27 Épisodes de 10 minutes de la série « Salam from the South » en arabe, diffusés toutes les 2 semaines par 5 stations de radio libanaises (540 diffusions au total), ainsi que sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux ; messages promotionnels diffusés 6 410 fois pour ces épisodes</p>
<p>Neutralisation des mines et munitions non explosées afin d'ouvrir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue</p>	<p>Non Aucune opération de déminage n'a été menée en raison d'un désaccord entre les parties sur l'établissement de nouvelles balises démarquant la Ligne bleue</p>
<p>Intensification de la sensibilisation au danger des mines et munitions non explosées au moyen de séances d'information organisées à l'intention du personnel des Nations Unies, des acteurs du secteur humanitaire œuvrant sous l'égide des Nations Unies et des communautés locales</p>	<p>12 Séances de formation et de sensibilisation sur les impératifs de sécurité relatifs aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre</p> <p>11 Réunions de sensibilisation à la neutralisation des engins explosifs</p> <p>1 Séance d'initiation à la coopération civilo-militaire</p> <p>325 Membres du personnel militaire et civil des Nations Unies ont participé à ces séances</p>

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les 134 conseils municipaux en place dans la zone d'opérations de la FINUL sont pleinement opérationnels, de même que les institutions civiles et religieuses

Objectif atteint. Malgré les retards constatés dans la mise à disposition de fonds publics, les municipalités ont continué d'accorder la priorité à la fourniture de services essentiels à la population

L'appui aux attributions du Gouvernement libanais, ainsi que des ministères et des organismes nationaux dans le sud du Liban, est consolidé

Objectif atteint. La FINUL s'est entretenue avec des représentants des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau, de l'environnement, des affaires sociales, de l'agriculture, de la santé publique et de l'intérieur et des municipalités afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. Elle a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social situés dans la zone d'opérations pour étudier les modalités d'une collaboration dans le cadre d'activités communes. Elle a également organisé des ateliers de renforcement des

L'Armée libanaise expulse du sud du Liban toute autorité ne relevant pas de l'État libanais	capacités à l'intention des équipes de la défense civile et des responsables des Forces de sécurité intérieure
Les moyens de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise sont consolidés	Objectif atteint. L'Armée libanaise a assuré le service de 21 postes de contrôle (permanents ou ponctuels) en moyenne et effectué environ 33 patrouilles par jour
	Objectif atteint. Des mesures ont été prises pour renforcer les capacités de l'Armée libanaise en matière de coopération civilo-militaire, notamment grâce au soutien apporté au centre de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise dans le sud du Liban, à Marjeyoun

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Tenue de réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, dont les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'extension du pouvoir du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, ainsi qu'avec les organismes publics régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban, à l'appui de la mise en œuvre des priorités et stratégies nationales	<p>Oui Tenue de réunions régulières avec les autorités centrales libanaises, dont les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la santé publique, de l'énergie et de l'eau, de l'agriculture, des affaires sociales et de l'intérieur et des municipalités ; 4 réunions par mois en moyenne avec les unions des municipalités du sud du Liban sur des questions d'intérêt local ; discussions avec la ministre d'État chargée de l'autonomisation économique des jeunes et des femmes sur les moyens de renforcer la coopération en faveur de l'avancement des femmes et des jeunes ; discussions avec des représentants du Ministère des affaires sociales et d'autres partenaires sur la mise à jour du plan national pour la protection des enfants touchés par un conflit armé ; réunions avec des responsables du Ministère de l'agriculture sur le renforcement des capacités des oléiculteurs et des coopératives. Des réunions portant sur le renforcement des capacités des travailleurs sociaux et sur l'amélioration du développement social ont également été organisées avec des représentants des centres de développement social situés dans la zone d'opérations</p> <p>Par ailleurs, la FINUL a organisé, en collaboration avec le Ministère du tourisme, un atelier sur le tourisme écologique et rural</p>
Prestation de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales quant à l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres	<p>Oui Tenue de réunions de coordination mensuelles avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire ; participation aux réunions des groupes de planification conjointe pour la paix et la</p>

résolutions ainsi qu'à la situation générale dans le sud du Liban, en particulier en ce qui concerne les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL ; coordination des activités avec ces entités et communication avec les donateurs potentiels

Liaison et coordination avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, en ce qui concerne l'exécution des programmes, l'échange d'informations et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles

Planification des interventions d'urgence pour la protection des civils, en tenant compte des questions de genre

sécurité ainsi que pour la jeunesse en vertu des piliers du cadre stratégique des Nations Unies ; participation à l'examen à mi-parcours mené par l'ONU ; participation au séminaire-retraite annuel de l'équipe de pays des Nations Unies

Oui Tenue de réunions des groupes de travail et de réunions bilatérales avec des entités des Nations Unies, dont le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, sur une série de questions, notamment : la cartographie des tensions dans la zone d'opérations ; les répercussions de la crise en République arabe syrienne ; et les défis sur le plan du développement et de la lutte contre la corruption

La FINUL a étudié la possibilité de collaborer avec le Conseil supérieur libanais pour l'enfance afin de promouvoir et de protéger les droits des enfants et de soutenir le programme national de protection des enfants contre la maltraitance et l'exploitation sur Internet

La FINUL a participé à des réunions de l'Union des municipalités de Tyr sur la réduction des risques de catastrophe, au cours desquelles elle a examiné les capacités et le rôle des différentes parties prenantes dans la lutte contre les catastrophes dans la région

La FINUL a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de la protection des sites du patrimoine culturel au Sud-Liban, ainsi qu'avec l'UNESCO et le centre de développement social de Jbal el-Botm afin de renforcer les capacités des jeunes au Sud-Liban, notamment dans le cadre d'un projet à effet rapide financé conjointement

La FINUL a mené, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des projets à effet rapide visant à renforcer les compétences des femmes en matière de médiation

- 1 Exercice majeur mené conformément au plan d'exécution de la protection des civils
- 3 Exercices de gestion de crise pour la défense civile avec des représentants de la Croix-Rouge libanaise, d'organisations de défense

<p>Prestation aux autorités locales de conseils sur l'élaboration de projets à financer par les donateurs autres que du système des Nations Unies, ainsi que de conseils techniques sur la gestion des projets et d'initiatives spéciales destinées à aider les administrations locales à exercer leurs responsabilités</p>	<p>civile, de l'Armée libanaise, des Forces de sécurité intérieure et de la province du Liban-Sud</p> <p>Oui Contacts quotidiens avec les autorités locales concernant d'autres possibilités de financement, et communications avec des donateurs internationaux et libanais à l'appui d'initiatives dans la zone d'opérations</p> <p>Au total, 141 agents de la défense civile libanaise et 148 membres des Forces de sécurité intérieure ont participé à des activités de renforcement des capacités</p>
<p>Coordination avec l'Armée libanaise et prestation d'aide à celle-ci en vue d'améliorer la coordination civilo-militaire</p>	<p>Oui Organisation de réunions périodiques avec l'Armée libanaise en vue d'échanger des informations et de repérer les domaines dans lesquels il serait possible de coopérer. La FINUL a mené, en collaboration avec le centre de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise, des activités et des projets de sensibilisation</p> <p>La FINUL a travaillé en coopération avec des responsables de l'Armée libanaise à des fins de planification et de déconfliction des activités auprès de la population locale. Elle a également participé à la réunion du comité directeur de l'Armée libanaise portant sur la coordination civilo-militaire, au cours de laquelle elle a abordé les sujets suivants : planification et appui ; le mandat et le rôle de la FINUL ; ses relations avec la population locale ; et la collaboration avec l'Armée libanaise sur le terrain</p> <p>En outre, la FINUL a organisé 2 ateliers de renforcement des capacités avec des femmes officiers de l'Armée libanaise</p>
<p>Exécution de 25 projets à effet rapide visant à étendre l'autorité de l'État, à améliorer l'accès aux services de base, à appuyer les opérations de la Force et à faire adhérer la population locale au mandat de la FINUL, ainsi qu'à favoriser les initiatives en matière de gestion des conflits et les mesures de confiance</p>	<p>43 Projets à effet rapide, dont 18 axés sur la consolidation de l'autorité de l'État, l'éducation civique et le renforcement des capacités, 14 portant sur l'accès aux services de base dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau/l'assainissement, et 11 visant à favoriser les initiatives en matière de gestion des conflits et de renforcement de la confiance</p> <p>Ce résultat, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que les coûts de certains projets exécutés conjointement avec les partenaires locaux et les pays fournisseurs de contingents ont été moins élevés que prévu, ce qui a permis de réaliser des projets supplémentaires</p>

Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information à l'intention de la population locale, afin de favoriser, au moyen de messages stratégiques, l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux d'une part, et les organisations non gouvernementales internationales et locales, les composantes de la FINUL et les organismes des Nations Unies de l'autre, l'objet étant de faire avancer la réalisation des objectifs des Nations Unies, et d'accompagner, d'étendre et de perfectionner le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et la formation à la sensibilisation

Gestion d'un sondage d'opinion organisé dans la zone d'opérations de la FINUL

Organisation de campagnes d'information trimestrielles sur les activités et le mandat de la FINUL faisant appel aux éléments suivants : impression et diffusion de prospectus (23 350), brochures (10 000) et dépliants (15 000), organisation de points et conférences de presse et publication de communiqués de presse, émissions radiophoniques et spots vidéo, reportages et expositions photographiques et diffusion de photographies, publication de fils d'actualité périodiques

Oui La composante Affaires civiles de la FINUL a organisé des activités de sensibilisation à l'intention des enfants (visites d'écoles et exposés sur la FINUL, célébration de journées spéciales comme la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale de la musique et la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines), des jeunes (exposés sur le mandat et le rôle de la FINUL), des femmes (renforcement des capacités, manifestations autour de l'alimentation et de l'artisanat local) et dans l'intérêt général de la population

1 Sondage d'opinion

Les principales conclusions du sondage ont été communiquées aux équipes dirigeantes de la Force. Au début de 2019, la Force a terminé son travail de définition des exigences de service en matière de suivi des perceptions du public. Les conclusions des années précédentes continuent d'être transmises au personnel nouvellement arrivé dans le cadre des activités de sensibilisation au conflit et aux différences culturelles

4 Campagnes d'information

Tenue à jour continue du site Web de la FINUL et de ses comptes sur les médias sociaux (Facebook, Twitter et YouTube en anglais et en arabe, et Flickr et Instagram en anglais uniquement) ; 49 exposés multimédias en anglais et en arabe mis en ligne ; 140 épisodes de courtes séries documentaires (avec 1 400 annonces promotionnelles de 30 secondes et 31 messages publicitaires « Discover UNIFIL ») diffusés sur 3 chaînes de télévision et sur Internet ; 27 épisodes de l'émission « Salam from the South », diffusés par 5 stations de radio libanaises (en arabe), et messages promotionnels diffusés 6 410 fois ; diffusion de photographies illustrant 148 activités de la FINUL ; 1 exposition de photos à Beyrouth ; 2 numéros de la revue *Al-Janoub* publiés en anglais et en arabe ; 1 production audiographique intitulée « Charles Malik and the Universal Declaration of Human Rights » ; 9 graphismes animés conçus et mis en ligne ; 11 infographies conçues ou actualisées. Par ailleurs, 1 affiche a été créée pour la Journée mondiale de l'environnement, et 1 dépliant a été conçu à

		l'occasion du quarantième anniversaire des opérations aériennes de la FINUL
	20 220	Prospectus à l'intention des soldats de la paix (en 24 langues)
	20 000	Brochures et dépliants
		Le nombre moins élevé que prévu de brochures et de dépliants s'explique par l'évolution des besoins des équipes de sensibilisation de la FINUL
Production et diffusion d'une revue trimestrielle d'information en anglais et en arabe (4 numéros par an, 80 000 exemplaires) sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans l'ensemble de la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales, des institutions, des médias et de la communauté internationale, et d'un calendrier en anglais (1 000 exemplaires) et en arabe (22 000 exemplaires)	2	Numéros de la revue d'information <i>Al-Janoub</i> ont été publiés (32 000 exemplaires en arabe et 8 000 en anglais)
		Ce chiffre est inférieur aux prévisions du fait d'une capacité de production limitée
	22 000	Exemplaires du calendrier 2019 ont été distribués (2 000 en anglais et 20 000 en arabe)
		En outre, 10 000 exemplaires du calendrier de la FINUL tenant sur une page en anglais ont été distribués

Composante 2 : appui

26. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui de la Force a fourni des services logistiques, financiers et administratifs ainsi qu'un soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels à un effectif moyen réel de 10 286 membres des contingents et 825 membres du personnel civil pour aider la Mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.

27. La composante Appui a été réorganisée en une structure composée des trois piliers suivants : le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui garantit le respect du principe d'exécution de bout en bout ; le pilier Gestion des opérations et des ressources, qui met l'accent sur les fonctions d'appui en vue d'assurer la cohérence de la prévision, du contrôle de l'exécution, de la planification et de la coordination des activités opérationnelles, ainsi que de la gestion des ressources ; le pilier Gestion de la prestation de services, qui est axé sur la fourniture de services de soutien logistique au moyen de procédures avancées et homogènes. L'appui apporté a couvert tous les domaines : administration des ressources humaines, questions financières et budgétaires, communication de l'information, soins de santé, informatique et communications, transports, suivi et gestion de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et services de sécurité destinés à l'ensemble du personnel de la Force. Les états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue ont continué d'être établis par le Bureau d'appui commun de Koweït.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (les opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire primaire/secondaire ne sont pas comptabilisées) (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : ≥ 88 % ; 2018/19 : ≥ 90 %)	98 %
Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2016/17 : 2 % ; 2017/18 : 0,6 % ; 2018/19 : ≤ 5 %)	0,5 %
Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016/17 : 6,3 % ; 2017/18 : 5,1 % ; 2018/19 : 3 % \pm 1 %)	5,9 %
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : 31 % ; 2017/18 : 33 % ; 2018/19 : ≥ 35 %)	34 %
Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à un recrutement international (2016/17 : 32 ; 2017/18 : 16 ; 2018/19 : ≤ 48)	26 jours
Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, pour tous les postes soumis à un recrutement international (2016/17 : 597 ; 2017/18 : 141 ; 2018/19 : ≤ 130)	107 jours
Note globale sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 76 ; 2018/19 : 100)	82 points La note a été moins élevée que prévu parce que la part des énergies renouvelables a été relativement faible et que la Force n'avait pas accès à d'autres ressources en eau et à des méthodes d'élimination des déchets cadrant avec les meilleures pratiques. Ces difficultés ont été largement compensées par le fait que la Force a produit de l'électricité avec du diesel de manière relativement efficace, que des ampoules à diodes électroluminescentes ont été installées et que le recyclage et le compostage sont devenus plus courants
Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2016/17 : 72 % ; 2017/18 : 88 % ; 2018/19 : ≥ 85 %)	86 %

Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 90 % ; 2018/19 : 100 %)	80 %
Note globale concernant l'indice de performance du Département de l'appui aux missions en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2016/17 : 1 794 ; 2017/18 : ≥ 1 826 ; 2018/19 : ≥ 1 800)	1 877 points
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : sans objet ; 2018/19 : ≤ 20 %)	2 %
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)	100 %
Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2016/17 : 98,96 % ; 2017/18 : 99 % ; 2018/19 : ≥ 95 %)	99 %

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Exécution du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Oui	La FINUL a exécuté le plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	Oui	La stratégie du Département de l'appui aux missions a été mise en œuvre
Rationalisation et simplification du réseau de radiodiffusion à très haute fréquence (VHF), se traduisant par la réduction du nombre de répéteurs VHF (de 70 à 35)	Oui	Le nombre de répéteurs VHF a été réduit de 70 à 35

Audit, contrôle des risques et conformité

Suite donnée aux recommandations d'audit en souffrance ayant été acceptées par la direction	11	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes sont en cours d'application
---	----	--

Transports aériens

Exploitation et entretien de 7 hélicoptères	7	Hélicoptères
Autorisation d'un total prévisionnel de 1 396 heures de vol (soit 514 effectuées par des prestataires commerciaux et 882 par des prestataires militaires)	1 368	Heures de vol (445 effectuées par des prestataires commerciaux et 923 par des prestataires militaires)

pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)

Le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions principalement parce que le nombre de navettes à l'appui du secteur ouest a été moins élevé que prévu, les heures de vol ayant été programmées en fonction de la demande, et parce que le nombre d'heures de vol liées à l'entraînement des équipages a été moins important que prévu

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils ainsi que 24 aérodromes et pistes d'atterrissage

7 Appareils

28 Aires de poser d'hélicoptère

Transport de 9 721 passagers et de 4 117 kg de marchandises entre Naqoura ou Beyrouth et d'autres positions de l'ONU

8 138 Passagers

2 384 Kilogrammes de marchandises

Les chiffres ont été inférieurs aux prévisions car les besoins opérationnels ont évolué

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 482,8 millions de dollars

474,4 Millions de dollars (budget approuvé)

Contribution à l'établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Force, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Oui

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 889 civils (254 agents recrutés sur le plan international, 633 recrutés sur le plan national et 2 temporaires), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

825 Membres du personnel civil (effectif moyen)

239 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)

586 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 1 633 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission (bénéficiaires : 84 membres du personnel civil)

1 408 Participants à des activités de formation dans la zone de la mission

64 Participants à des activités de formation à l'extérieur de la zone de la mission

Le nombre de participants a été inférieur aux prévisions, les priorités ayant été revues pour financer des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national

Appui au traitement de 134 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 146 demandes de

47 Demandes de voyage dans la zone de la mission

voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation, ainsi que de 84 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation des installations de 52 sites de la mission, soit au total 1 515 bâtiments en préfabriqué et 945 en dur

Exécution de 10 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, y compris l'entretien de 100 km de voies d'accès aux positions militaires

Exploitation et entretien de 152 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 14 petites centrales solaires de 353 kW, ainsi que de 2 raccordements au réseau d'électricité à Beyrouth par un fournisseur local

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (15 puits et points d'eau dans 13 sites, ainsi que 11 installations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites), auxquelles s'ajoutent 3 puits pour lesquels des marchés ont été conclus avec des fournisseurs locaux

Évacuation et traitement des eaux usées de 52 sites (exploitation et entretien de 22 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU et réparties sur 12 sites, ainsi que de 80 fosses septiques situées dans toute la zone de la mission) et collecte et élimination des déchets solides dans 45 sites. Fourniture de services de nettoyage et de lutte phytosanitaire dans 9 sites

115 Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation

64 Demandes de voyage à des fins de formation
Le nombre de demandes a été inférieur aux prévisions, les priorités ayant été revues pour financer des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national

52 Sites

1 340 Bâtiments en préfabriqué

609 Bâtiments en dur

Le nombre de bâtiments a été moins élevé que prévu car les services d'entretien et de réparation ont été classés par ordre de priorité à la suite d'une évaluation des besoins portant sur les installations de la Force

6 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement

0 Kilomètre de voies d'accès

Les chiffres ont été inférieurs aux prévisions, les priorités ayant été revues pour financer des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national ainsi que des carburants et lubrifiants

152 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU

14 Petites centrales solaires de 353 kW

2 Raccordements au réseau d'électricité à Beyrouth

15 Puits et points d'eau dans 13 sites

11 Installations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites), auxquelles s'ajoutent 3 puits pour lesquels des marchés ont été conclus avec des fournisseurs locaux

52 Sites

22 Stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU et réparties sur 14 sites

80 Fosses septiques

45 Sites

9 Sites

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 21,2 millions de litres de carburant (632 261 litres pour les opérations aériennes, 4 322 719 pour les transports terrestres et 16 215 042 pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de 27 sites	19 889 017	Litres de carburant (nombre total)
	646 910	Litres pour les opérations aériennes
	4 267 199	Litres pour les transports terrestres
	14 974 908	Litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations
		Le nombre de litres pour les opérations aériennes a été plus élevé que prévu en raison principalement de différences opérationnelles concernant la distance des vols, le type d'appareil utilisé, le poids de l'appareil et les conditions météorologiques, qui ont eu une incidence sur les taux de consommation de carburant
		Le produit a été inférieur aux prévisions, principalement parce que la FINUL a prélevé 764 962 litres de carburant dans sa réserve (650 218 litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations et 114 744 litres pour les transports terrestres), comme les directives logistiques l'y autorisent, au lieu d'acheter les quantités prévues dans le budget approuvé, solution retenue pour faire face au déficit lié au fait que le prix du carburant et les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national ont été plus élevés que prévu
		Le produit inférieur aux prévisions tient également au fait que la distance effectivement parcourue par les véhicules appartenant à l'ONU au cours de l'exercice a été moins importante que prévu

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Mise à disposition, entretien et réparation de 965 radios portatives, 785 radios mobiles pour véhicules et 360 radios fixes	965	Radios portatives
	785	Radios mobiles
	360	Radios fixes
Exploitation et entretien de 1 site de production radiophonique	Oui	
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de vidéoconférence et d'échange de données (3 microterminaux VSAT, 11 centraux téléphoniques, 69 liaisons hertziennes et 40 terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande) et gestion de 135 contrats de services de téléphonie par satellite et de 750 autres de téléphonie mobile	3	Microterminaux VSAT
	11	Centraux téléphoniques
	69	Liaisons hertziennes
	0	Terminal de réseau satellitaire mondial à large bande
		Le nombre de terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande a été inférieur aux

	prévisions, la structure de la Force ne justifiant plus le maintien de ces terminaux
	135 Contrats de services de téléphonie par satellite
	750 Contrats de services de téléphonie mobile
Fourniture de 1 115 ordinateurs et de 283 imprimantes pour un effectif moyen de 1 084 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 845 appareils et 77 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et d'autres services communs	1 115 Ordinateurs destinés aux utilisateurs civils et en tenue
	283 Imprimantes destinées aux utilisateurs civils et en tenue
	845 Appareils destinés aux membres des contingents
	77 Imprimantes destinées aux membres des contingents
Exploitation et maintenance de 52 réseaux locaux et réseaux étendus, pour 52 sites	52 Réseaux locaux
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 1 500 km ² , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 300 cartes	1 561 Kilomètres carrés La surface couverte a été supérieure aux prévisions car la priorité a été donnée à certaines zones situées le long de la Ligne bleue afin d'évaluer les activités opérationnelles
	310 Cartes
Services médicaux	
Exploitation et entretien des centres de soins appartenant à l'ONU (1 hôpital de niveau I+/niveau II) et appui aux centres de soins appartenant aux contingents (15 dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau I+/niveau II) dans 16 sites	1 Hôpital de niveau I+ 16 Dispensaires de niveau I
Maintien en état opérationnel des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 8 unités médicales (1 hôpital de niveau III et 7 hôpitaux de niveau IV) dans 6 sites dans la zone de la mission et 2 sites en dehors de celle-ci	4 Unités médicales dans 3 sites dans de la zone de la mission (1 hôpital de niveau III et 3 hôpitaux de niveau IV) 1 Hôpital de niveau IV en dehors dans la zone de la mission Le produit a été inférieur aux prévisions du fait du renouvellement des accords contractuels conclus avec 2 hôpitaux [hôpital de l'Université américaine de Beyrouth, situé dans la zone de la mission, et Rambam Medical Center, à Haïfa (Israël)], qui étaient toujours en vigueur à la fin de l'exercice considéré
Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement	
Prestation, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de	35,2 Millions de dollars de biens et de marchandises

fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimé à 38,1 millions de dollars		Le montant des biens et marchandises achetés a été inférieur aux prévisions, les priorités ayant été revues pour financer des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national
Réception, gestion et redistribution de 7 825 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la mission	4 538	Tonnes de marchandises La quantité de marchandises a été moins élevée que prévu, car les prévisions figurant dans le budget approuvé avaient été établies sur la base de données historiques concernant le poids des marchandises elles-mêmes ainsi que celui des véhicules servant à les acheminer, qui étaient également transportés à bord du navire marchand. Les opérations qui s'effectuaient grâce au navire marchand ont ensuite été réalisées par voie terrestre le long de l'itinéraire de ravitaillement principal. Il n'a donc pas été nécessaire d'inclure le poids des véhicules dans le poids total des cargaisons
Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 119 millions de dollars, et communication de l'information y relative	127	Millions de dollars Le coût a été plus élevé que prévu, car le nombre d'équipements dont la valeur était inférieure au seuil d'immobilisation qui ont été comptabilisés a été supérieur aux prévisions
Services relatifs au personnel en tenue		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 15 000 militaires	10 286	Militaires (effectif moyen)
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 52 unités militaires réparties dans 55 sites, ainsi que pour 6 navires du Groupe d'intervention navale au titre du soutien autonome et des navires au port de Beyrouth	52	Unités militaires
	55	Sites
	6	Navires du Groupe d'intervention navale
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 9 130 membres des contingents	8 830	Membres des contingents (effectif moyen) Ce chiffre est inférieur aux prévisions car le taux effectif moyen de vacance de postes a été de 31,4 %, contre un taux de 30,7 % prévu au budget
Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 10 500 militaires et policiers	10 286	Militaires
Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage à des fins autres que la formation (440 dans la zone de la mission et 32 en dehors de cette zone)	1 159	Demandes d'autorisation de voyage à l'intérieur de la zone de la mission présentées par des militaires

ainsi que de 4 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation

Ce nombre a été plus élevé que prévu, le nombre de voyages de familiarisation ayant été supérieur aux prévisions en raison de la nomination d'un nouveau commandant de la Force

224 Voyages en dehors de la zone de la mission effectués par des militaires

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par le fait que le nombre de réunions tenues, dans le cadre du processus tripartite, le long de la Ligne bleue, y compris du côté d'Israël, qui ne se trouve pas dans la zone de la mission, a été supérieur aux prévisions

13 Voyages aux fins de la formation de militaires

Ce nombre a été supérieur aux prévisions car 6 des voyages avaient trait à une formation qui n'a rien coûté à la Force

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 759 véhicules appartenant à l'ONU (373 véhicules légers, 144 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 36 véhicules blindés, ainsi que 170 autres véhicules spécialisés, remorques et dispositifs d'accrochage), de 2 210 véhicules appartenant aux contingents et de 3 ateliers de mécanique automobile, ainsi que mise à disposition de moyens de transport et de services de navettes

791 Véhicules appartenant à l'ONU (407 véhicules légers, 145 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 33 véhicules blindés et 170 autres véhicules spécialisés, remorques et dispositifs d'accrochage)

Le produit a été supérieur aux prévisions car la comptabilisation en pertes des véhicules légers a été reportée

2 210 Véhicules appartenant aux contingents

3 Ateliers de mécanique automobile

Location de 125 autobus appartenant à des entreprises privées (50 passagers chacun) afin de faciliter la relève des contingents

111 Autobus

Le nombre d'autobus a été inférieur aux prévisions en raison de l'optimisation des moyens de transport des contingents de la Force

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, dont des services de liaison et de protection rapprochée, jour et nuit, pour les hauts responsables de la mission et les visiteurs de marque

Oui

Évaluation de la sécurité des sites de l'ensemble de la mission (y compris de la sécurité des logements) ainsi que des risques de sécurité et des programmes relatifs à la sécurité

Oui

Tenue de 24 réunions d'information sur la sécurité, les comportements à adopter pour être à l'abri du

24 Réunions d'information

danger dans la zone située au sud du Litani et les dispositifs destinés à assurer, en cas de crise, la sécurité des membres du personnel de l'ONU, des personnes à leur charge et des visiteurs et membres de délégations

Tenue de 10 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 6 réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban

Tenue de 12 exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice annuel par zone)

Tenue de 6 exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens, et inspections de sécurité incendie dans les locaux de la Force et les bases aériennes

10 Réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force

6 Réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban

12 Exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie

6 Exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie

Déontologie et discipline

Exécution, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme relatif à la déontologie et la discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute

Oui

Problématique femmes-hommes

Exécution du plan d'action de la Force concernant les femmes et la paix et la sécurité

Oui

Exécution d'un programme global d'intégration, dans les composantes civile et militaire, de la problématique femmes-hommes sur les plans stratégique, opérationnel et tactique

Oui

Organisation d'activités de formation aux fins de la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes, à l'intention de l'ensemble du personnel civil et militaire de la Force

Oui

VIH/sida

Élaboration et distribution de 9 types de supports d'information, de sensibilisation et de communication sur le VIH/sida adaptés à la situation locale

9 Types de supports adaptés à la situation locale

Tenue de stages obligatoires de formation initiale et d'orientation à l'intention de 10 000 membres du personnel militaire et civil de la Force, ainsi que des personnes à leur charge

12 652 Membres du personnel

Formation et encadrement de 50 pairs éducateurs, choisis parmi les membres du personnel de la Force

30 Pairs éducateurs conscients des questions d'ordre culturel ainsi que de la situation des femmes

conscients des questions d'ordre culturel ainsi que de la situation des femmes	Le nombre de pairs éducateurs a été inférieur aux prévisions, les priorités ayant été revues pour répondre aux besoins opérationnels
Formation de 50 soignants polyvalents aux directives, protocoles et procédures relatifs aux services liés au VIH/sida	56 Soignants polyvalents
Poursuite de la prestation sur demande, à l'ensemble du personnel de la Force, de services fixes et mobiles de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel, et organisation de campagnes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination	Oui
Organisation de 3 activités régionales d'appui en faveur d'autres missions de la région, selon que l'on disposera de moyens financiers et autres pour couvrir les frais de voyage des équipes de lutte contre le VIH/sida de la FINUL à destination de ces missions et le versement des indemnités journalières de subsistance correspondantes	1 Séance d'orientation organisée dans la région Ce chiffre a été inférieur aux prévisions faute de financement pour les missions régionales

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	343 239,6	342 270,0	969,6	0,3
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	343 239,6	342 270,0	969,6	0,3
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	46 043,8	45 874,2	169,6	0,4
Personnel recruté sur le plan national	45 819,9	48 989,1	(3 169,2)	(6,9)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	393,1	720,9	(327,8)	(83,4)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	92 256,8	95 584,2	(3 327,4)	(3,6)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	59,5	53,8	5,7	9,6
Voyages officiels	795,5	641,2	154,3	19,4
Installations et infrastructures	15 649,0	15 069,7	579,3	3,7
Transports terrestres	4 380,8	4 426,3	(45,5)	(1,0)
Opérations aériennes	6 709,3	6 754,2	(44,9)	(0,7)
Opérations maritimes ou fluviales	76,4	45,5	30,9	40,4
Communications et informatique	6 344,4	5 211,9	1 132,5	17,9
Santé	1 115,2	1 063,4	51,8	4,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 280,2	2 755,8	524,4	16,0
Projets à effet rapide	500,0	499,9	0,1	0,0
Total partiel	38 910,3	36 521,7	2 388,6	6,1
Total brut	474 406,7	474 375,9	30,8	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	12 859,2	13 768,6	(909,4)	(7,1)
Total net	461 547,5	460 607,3	940,2	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	474 406,7	474 375,9	30,8	0,0

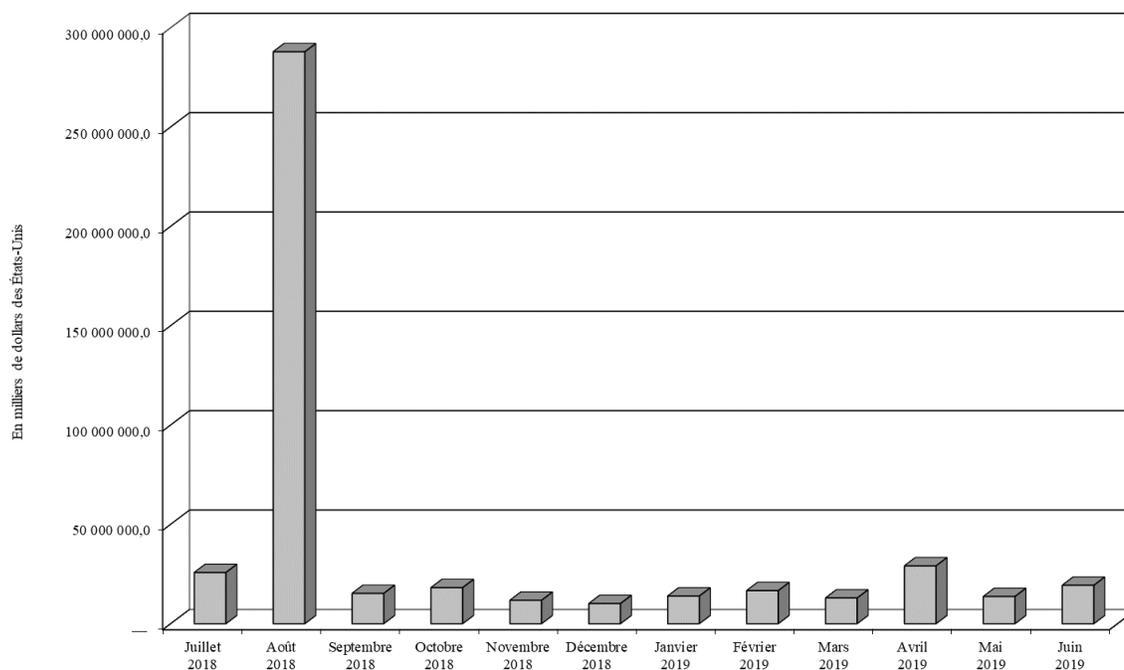
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Crédits ouverts		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	343 240	(970)	342 270
II. Personnel civil	92 257	3 328	95 585
III. Dépenses opérationnelles	38 910	(2 358)	36 552
Total	474 407	–	474 407
Pourcentage de réaffectations			0,7

28. Au cours de l'exercice considéré, des ressources ont été réaffectées de la catégorie I (Militaires et personnel de police) et de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie II (Personnel civil) pour financer des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national. Des ressources ont pu être réaffectées de la catégorie I à la catégorie II car le taux effectif moyen de vacance de postes (31,4 %) a été plus élevé que celui qui avait été prévu au budget (30,7 %), le montant effectif des remboursements au titre du soutien logistique autonome concernant le matériel appartenant aux contingents a été inférieur aux prévisions et le coût effectif maximal des rations individuelles a été inférieur au coût qui avait été prévu au budget. La réaffectation de ressources de la catégorie III à la catégorie II a pu se faire car l'ordre de priorité des activités a été revu : la Force n'a pas eu recours à des prestataires de services et a reporté l'achat de matériel, de fournitures et de pièces de rechange, qui relèvent des rubriques Installations et infrastructures, Communications et informatique et Fournitures, services et matériel divers.

C. Évolution des dépenses mensuelles



29. Le pic constaté en août 2018 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements au titre des remboursements des coûts standard aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour l'exercice 2018/19.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	4 725,9
Produits divers ou accessoires	38,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	3 748,7
Total	8 512,6

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	74 095,0
Total partiel	74 095,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	33 478,0
Total partiel	33 478,0
Total	107 573,0

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Force			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} juillet 2017	7 août 2017
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2017	7 août 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1 ^{er} juillet 2017	7 août 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-5,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	4 997,7
Total	4 997,7

^a Représente les terrains et les locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura et des postes militaires ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	969,6	0,3 %

30. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que : a) le taux effectif de vacance de postes pour les militaires a été plus élevé que prévu (31,4 % au lieu des 30,7 % prévus au budget) ; b) le montant effectif des remboursements au titre du soutien logistique autonome concernant le matériel appartenant aux contingents a été inférieur aux prévisions, un hôpital de niveau II ayant été converti en hôpital de niveau I+ pour répondre aux besoins opérationnels ; c) le coût effectif maximal des rations individuelles a été plus faible que prévu, un nouveau fournisseur de rations proposant des tarifs plus favorables que le tarif prévu au budget ayant été engagé ; d) les dépenses liées à l'indemnité de permission ont été moins élevées que prévu, le nombre moyen de militaires ayant eu droit à cette indemnité, c'est-à-dire ayant accompli l'intégralité de leur période de déploiement de six mois, ayant été inférieur aux prévisions (6 236 contre 8 100).

31. La sous-utilisation a été en partie contrebalancée par le fait : a) que les dépenses au titre des remboursements aux taux standard ont été supérieures aux prévisions, l'Assemblée générale ayant décidé, dans sa résolution [72/285](#), de fixer, à compter du 1^{er} juillet 2018, un taux mensuel de remboursement supérieur à celui qui avait été prévu au budget ; b) que les dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents ont été plus élevées que prévu, des demandes de remboursement sur la base des coûts effectifs ayant été réglées, en application des mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents, et que le montant des remboursements au titre de certains équipements, qui avaient été reclassés conformément au Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/296](#), a été supérieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	169,9	0,4 %

32. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que les traitements et les dépenses communes de personnel ont été légèrement inférieurs aux prévisions.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(3 169,2)	(6,9 %)

33. Le dépassement de crédits tient essentiellement : a) au fait que le taux effectif moyen de vacance de postes pour les administrateurs recrutés sur le plan national a été inférieur aux prévisions (14,3 %, contre 25,5 % prévus au budget) ; b) à l'application du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(327,8)	(83,4 %)

34. Le dépassement de crédits s'explique par les dépenses imputées à la FINUL au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté dans le cadre des activités d'appui à Umoja-Extension 2 et de la centralisation des fonctions au Siège à la suite de la mise en service d'Umoja, conformément à la résolution 72/288 de l'Assemblée générale, pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	5,7	9,6 %

35. La sous-utilisation des crédits tient à ce que le nombre d'échantillons requis, au cours de l'exercice considéré, pour effectuer des évaluations environnementales dans l'ensemble des locaux et des postes de la FINUL a été inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	154,3	19,4 %

36. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses afférentes aux voyages ont été inférieures aux prévisions, le nombre de déplacements s'étalant sur deux jours et par conséquent le montant des indemnités journalières de subsistance ayant été moins élevés que prévu ; b) les dépenses liées aux voyages à des fins de formation ont été moins importantes que prévu, le nombre de formations nécessitant des déplacements ayant été inférieur aux prévisions et une formation ayant été dispensée sans que cela coûte quoi que ce soit à la Force.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	579,3	3,7 %

37. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) au fait que l'on a reporté des travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien et l'achat de matériel d'hébergement et de réfrigération, de matériel de sûreté et de sécurité, de groupes électrogènes et de matériel électrique ainsi que de matériaux de construction et de fournitures pour la défense des périmètres, la Force ayant revu les priorités pour financer des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national ; b) au fait que le coût des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets a été inférieur aux prévisions.

38. La sous-utilisation a été en partie contrebalancée par le fait que les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été plus élevées que prévu, la consommation ayant été de 14,9 millions de litres de carburant à un prix moyen effectif de 0,62 dollar par litre, contre 16,2 millions de litres de carburant à un coût moyen de 0,50 dollar par litre prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	30,9	40,4 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'achat d'un nombre moins élevé que prévu de conteneurs maritimes utilisés pour l'expédition de marchandises, l'achat de matériel relevant de la rubrique Installations et infrastructures ayant été reporté pour financer les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national, qui ont été supérieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	1 132,5	17,9 %

40. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement : a) au fait que les dépenses liées aux services de télécommunication et de réseau ont été inférieures aux prévisions, la Force ayant eu moins recours que prévu aux services de communication mobile et ayant fait une utilisation plus importante que prévu des outils de communication et des applications de messagerie utilisant Internet ; b) au report d'activités d'information et de publication, au report de l'achat de matériel informatique et de matériel de communication dont le remplacement avait été approuvé et au report de l'achat de pièces de rechange, les priorités ayant été revues pour financer des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national ainsi que des carburants et lubrifiants.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	524,4	16,0 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses de fret et les dépenses connexes ont été inférieures aux prévisions, l'achat de matériel ayant été reporté, et par le fait que les frais de formation et les dépenses afférentes aux fournitures et aux services liés à la formation ont été moins élevés que prévu, la Force ayant reporté certaines activités à l'exercice 2019/20 de façon à financer des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national ainsi que des carburants et lubrifiants. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des services contractuels individuels concernant l'installation et la modification de l'infrastructure du réseau informatique de la Force ainsi que l'installation de climatiseurs dans 14 bureaux qui ont dû être déplacés à la suite d'une évaluation de la sécurité du périmètre du camp.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

42. **En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 30 800 dollars ;**

b) **se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 8 512 600 dollars [produits des placements (4 725 900 dollars), produits divers ou accessoires (38 000 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 748 700 dollars)].**